

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 01/02/2022

Convocation le 27/01/2022

Étaient présents : MM André MEGE, Joël BONNET, Jonathan CAFFYN, Jean-Paul CHALLANCIN, Jocelyn FIAT, Marc LYKO, Hervé RAVEL, William SAVOYE, Mmes Audrey GONSON, Carole LADREIT, Evelyne ROIBET,

Absents excusés : Noëlle SARROLA a donné procuration à Marc LYKO, Bruno JULIEN a donné procuration à Joël BONNET, Agnès MONNET a donné procuration à Carole LADREIT, Nicole COLLIN sans procuration.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, William SAVOYE a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de séance : 20h00 à la mairie

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 07/12/2021 a été validé par l'ensemble des participants.

Urbanisme, Voirie,

Monsieur Le Maire fait état des divers dossiers en cours :

PC refusé pour Maison individuelle Route de la Bâtie, non-respect du PLU dossier redéposé par le pétitionnaire

DP par accord tacite pour modification de menuiserie / façade Route D52

DP déposée pour des panneaux photovoltaïques Lot le Clos St Victor.

Plateforme déchets : la clôture doit être revue et la signalétique sera faite dès les beaux jours.

Avertir l'agglomération et le prestataire de faire attention au grillage.

Voirie : les enrobés ont été mis en œuvre sur le Chemin des Sables et sur le parking de la salle polyvalente, d'autres seront effectués prochainement.

Objet : Décision concernant le programme New Deal d'implantation d'une antenne mobile

Monsieur Le Maire réexplique le programme New Deal. En janvier 2018, l'Arcep et le Gouvernement annonçaient des engagements des opérateurs pour accélérer la couverture mobile des territoires. Ces engagements ont été retranscrits dans leurs licences actuelles en juillet 2018 afin de les rendre juridiquement opposables. Par ailleurs, l'Arcep a adopté le 15 novembre 2018 la décision relative au résultat de la procédure d'attribution des fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz et 2,1 GHz ainsi que 4 décisions d'autorisations d'utilisation de fréquences à Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR. Dans le cas où la commune de Geysans ne souhaiterait plus d'antenne en lien avec ce programme, l'opérateur SFR puisse se désengager de celui-ci la commune devra le faire savoir par un avis défavorable aux services de l'Etat.

Il est aussi fait lecture des échanges de courrier entre la commune, la préfecture de la Drôme, le Département et SFR pour donner suite aux différentes propositions lors des précédents conseils municipaux sur la mutualisation de l'antenne existante.

Monsieur Le Maire met au vote la continuité de ce programme « New Deal » pour Geysans

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité :

Par 0 pour, 10 contre, 4 abstentions

- **Décide** donc de l'abandon du programme « New Deal ».

- **Dit** que tous les services de l'Etat concernés seront informés de la demande d'abandon du programme « New deal » pour la commune de Geysans.

Divers :

- Caméra de surveillance de la plateforme de déchets : des devis sont en cours,
- Consulter pour un éclairage solaire
- Attention à l'arrêt de bus aux Fayolles, la ligne est blanche les véhicules ne doivent pas dépasser le car à l'arrêt, la gendarmerie en sera avertie.
- Discussion sur la mise en agglomération de la RD 52 sur une portion de celle-ci aux Fayolles.
- Réunion commission bâtiments communaux :
 - o Etude de relogement d'un locataire communal pour réhabiliter le logement
 - o Deviser la charpente, l'isolation des combles en dessus de la mairie
 - o Etudier un garage, un locale.
 - o Possibilité ou non d'une cantine sur le Mas Yon
- Réunion du SIEH : présentation du budget, des tarifications, compte rendu des différentes actions : nettoyages des cuves...
- Réunion ambroisie : analyses et évolutions 2021 : 65% du territoire de l'agglomération suivi, l'agglomération propose un accompagnement pour des réunions de communication, proposition d'intervention en école.
- Réunion commission finances agglomération : danger de l'arrêt de la TH les communes dépendent maintenant de son reversement par l'Etat, aides climatiques, intérêt des communes à faire des emplacements de tourisme ?
- Réunion CVS du DITEP : bilan sur le fonctionnement tranche 14-18ans sur Geysans, roulement, l'ITEP des collines accueille maintenant des enfants d'environ 9 ans la conseillère présente les informe qu'il peut y avoir une « connexion » avec l'école primaire de Geysans
- Réunion G10 action sociale ce samedi à 10h à Triors : registre personnes vulnérables
- Réunion G10 urbanisme ce samedi à Parnans
- Réunion commission déchets agglomération : possibilité de bacs de pré-tri pour les associations (se renseigner), amiante seulement à la déchetterie de Bourg de Péage (sous conditions), maintien des bennes mobiles tel que l'année dernière,

Fin de séance 22h45